



PERIMETRES DE PROTECTION POUR LESQUELS
L'AVIS DE L'A.B.F EST REQUIS

COMMUNE DE BRUAY LA BUISSIÈRE

- AC1 Monument historique inscrit
- AC1 Monument historique classé
- AC2 Protection des sites et monuments naturels classés (source DIREN)
- AC2 Protection des sites et monuments naturels inscrits (source DIREN)
- AC4 Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)

Libellé des monuments historiques concernés sur la commune

Libellé des monuments historiques ayant une incidence sur la commune

Echelle : 1/7500ème

Copyright IGN BD parcellaire 2006
Plan : 02/11/09

